



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Conduite de projets et développement
des territoires (proj&ter)

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Etablissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : Nancy-Metz

Etablissement(s) co-habilité(s) : Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy.

Mention : Conduite de projets et développement des territoires (Proj & Ter)

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004636

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La formation est dispensée dans les composantes et départements qui en assurent la responsabilité pédagogique : UFR STAPS, Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy, département de sciences de l'éducation, UFR Sciences historiques et géographiques, Ecole nationale supérieure en génie des systèmes industriels, sur le site de Nancy ; Institut universitaire et technologique de Longwy.

- Délocalisation(s) :

La formation ne fait pas l'objet d'une délocalisation à proprement parler, mais d'une dispersion géographique des enseignements selon les spécialités.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Conduite de projets et développement des territoires* comprend trois spécialités : *Conduite de projets en sport santé et territoire*, relevant du domaine *Sciences technologies santé* ; *Formation animation et développement territorial et transfrontalier*, relevant du domaine des *Sciences humaines et sociales* ; *Villes et territoires en transformations*, relevant du domaine *Sciences technologies santé*.

Deux objectifs structurent la formation, le projet et le territoire. Il s'agit de construire des compétences pour concevoir et réaliser des actions qui visent le développement du territoire, par la mise en œuvre de projets qui appréhendent la complexité des différents facteurs qui en constituent la dynamique. Cette mention vise donc à former des cadres chefs de projets d'initiative publique et privée, capables de mettre en œuvre une ingénierie de projets territoriaux dans les domaines du sport, de la santé, de l'aménagement, de la ville, des espaces transfrontaliers, de la formation et de l'intervention sociale.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention est adossée à cinq équipes d'accueil, une unité en réorganisation et une unité sans label mentionné. La prise en compte de l'évaluation précédente a été réelle à ce niveau. Toutefois les membres des équipes de formation de la mention se retrouvent essentiellement dans trois unités, dont celle des sciences de l'éducation.

L'adossement au milieu socio-économique est ouvert et varié, les partenaires, relevant des collectivités, des institutions publiques et établissements privés (Eiffage, Décathlon...), sont associés à la formation. Il est cependant regrettable qu'aucune relation avec les associations de professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme ne soit mise en œuvre.

La mention mutualise l'offre de formation de deux composantes de l'Université de Lorraine et de l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy. Le dossier est peu explicite sur cette mutualisation ; il semblerait qu'elle soit essentiellement mise en place pour la spécialité *Ville et territoires en transformation*. L'UFR Sciences historiques et géographiques, qui développe également une offre de formation en matière d'aménagement et de développement territorial, n'est pas directement associée à la mise en œuvre de la mention. Enfin, il paraît totalement incohérent que la spécialité *Conduite de projet en sport santé et territoire* ne soit pas fusionnée avec la spécialité *Activités physiques adaptées et santé* de la mention STAPS. Les responsables de ces deux mentions sont de la même composante.

Sur le plan des relations internationales, des partenariats sont en cours avec la Belgique et le Luxembourg et en développement avec le Canada, ce qui ne paraît pas suffisant pour garantir un rayonnement international de la formation, ni pour assurer une mobilité internationale des enseignants-chercheurs et des étudiants.

La mention est organisée en trois spécialités. Les deux facteurs communs de ces spécialités sont le projet et le territoire. Le projet a comme ambition de s'inscrire dans la complexité et la multifactorialité, ses objets étant ceux des trois spécialités (activités physiques et santé, formation et animation, ville et territoire). Le territoire comme espace d'inscription et de développement de ces trois objets. La description des projets est souvent très théorique et manque de données opérationnelles concrètes.

La mutualisation des enseignements entre les composantes partenaires est assez bien décrite. La première année de master est indifférenciée ; les enseignements sont organisés sous forme de séquences de séminaires. La mention est pilotée par une équipe de formation plurielle, qui pourrait s'apparenter à un conseil de perfectionnement et comprend les responsables de la mention et des spécialités, les responsables des écoles doctorales, des personnels administratifs et techniques, des étudiants et une personnalité extérieure ; elle se réunit une fois par trimestre.

Au niveau de la mention, le stage est de vingt semaines et se déroule durant le deuxième semestre de M2 ; il est tuteuré et un atelier d'accompagnement est organisé et fait l'objet d'un mémoire soutenu devant un jury. Les lieux de stage sont variés, c'est un stage professionnalisant. La spécialité formation-animation organise un stage aux premier et second semestres de M2, ce qui traduit une absence d'harmonisation de la politique des stages au niveau de la mention.

Aucune information n'est donnée sur l'évaluation des enseignements par les étudiants. La prise en compte des recommandations relatives à l'adossement recherche demeure partielle, car les intervenants se répartissent dans trois laboratoires. Aucun laboratoire de STAPS n'est malheureusement associé à cette formation.

Il est regrettable que l'origine des étudiants ne fasse pas l'objet d'une analyse précise et renseignée, d'autant que plus de 30 % des étudiants de M2 viennent d'une autre formation que le M1 de cette mention. Les effectifs étudiants(es) de la mention sont importants (120 à 130 inscrits par année) et les taux de réussite sont de 80 à 90 %. Le taux de professionnalisation est d'environ 50 %. Il semblerait que les étudiants(es) n'ont pas accès au concours d'ingénieur territorial, clef de l'emploi dans les collectivités pour ce type de profil professionnel.

- Points forts :

- L'offre s'articule de manière pertinente avec les besoins et les caractéristiques régionales.
- Le suivi des offres de stage et l'encadrement sont bien organisés.

- Points faibles :

- Malgré la prise en compte de l'évaluation du contrat précédent par la diversification des adossements recherche, cette dimension demeure assez imprécise.



- L'objet de la mention et son cœur de métier, centrés sur la notion de projet, manquent de clarté. Ils relèveraient beaucoup plus du domaine des méthodes que de celui des concepts.
- Le devenir des étudiants est incertain et suivi de façon trop imprécise.
- La présence de deux spécialités identiques dans deux mentions différentes (*Conduite de projets et développement des territoires* et STAPS) au sein d'une même composante (l'UFR STAPS) est peu compréhensible.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de reconsidérer les spécialités relevant des activités physiques et sportives et de la santé de cette mention et de la mention STAPS ; une fusion semblerait ici nécessaire, ce qui déboucherait sur une meilleure lisibilité de l'offre de formation.

L'adossement à la recherche devrait faire l'objet d'une meilleure opérationnalisation afin de mieux adosser la formation à la recherche.

La diversification de l'équipe pédagogique par le renforcement des enseignants-chercheurs issus des sciences du territoire serait nécessaire.

Enfin, la spécificité de la mention devrait conduire à une politique plus offensive en matière de relations internationales.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	75	61	49	63	59
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	103	89	86	71	76
Taux de réussite (%) en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	76,0	91,8	87,8	84,1	93,2
Taux d'inscrits pédagogiques (%) sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant	12,0	18,0	6,1	11,1	8,5
Taux d'inscrits pédagogiques (%) entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	30,1	33,7	33,7	33,8	31,6
Taux d'abandon (%) en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	8,0	1,6	2,0	6,3	5,1
Taux de réussite (%) en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)	90,3	76,4	80,2	90,1	85,5
Taux de poursuite en doctorat (%)	1,0	0,0	1,2	1,4	1,3
Taux d'insertion professionnelle (%) à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse (%) à l'enquête.	88,0	96,0	88,3	NC	NC
	71,7	74,7	65,3	NC	NC
Taux d'intervenants professionnels extérieurs (%) dans l'équipe pédagogique	36,7	36,7	36,7	36,7	38,3

* Non calculable, données non connues pour les 3 spécialités

Appréciation par spécialité

Conduite de projets en sport santé et territoires.

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La formation est dispensée sur le site de Nancy (UFR STAPS).

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a comme objectif de former au développement, au management des activités sportives, au sens large, et des activités relatives à la santé, dans le cadre des politiques publiques sportives, sanitaires et sociales sur le territoire lorrain.

- Appréciation :

La spécialité présente une orientation professionnelle identifiée au regard des caractéristiques du milieu régional. L'adossement à la recherche est réduit à un axe du laboratoire des Sciences de l'éducation. La formation à la recherche réside dans le choix du stage. Au regard de l'offre de formation de l'établissement, cette spécialité duplique la spécialité *Activités physiques adaptées et santé* de la mention STAPS, au sein de la même composante.

Dès la première année de master, l'intitulé des unités d'enseignement optionnelles préfigure la spécialisation, qui se renforce durant la deuxième année de master. Les contenus d'enseignement en revanche sont très peu spécialisés, ils ont un caractère très général, alors qu'il s'agit d'une spécialité nécessitant des compétences très spécifiques. On peut ainsi noter une absence de spécialistes du territoire, notamment enseignants-chercheurs des 23^{ème} et 24^{ème} sections du Conseil national des universités. Le pilotage de la spécialité n'est pas explicité dans le dossier.

Les objectifs de la formation sont très généraux et dispersés. Les métiers ne sont pas clairement identifiés ni définis. Le nombre d'inscrits est fortement fluctuant. Le taux d'insertion professionnelle déclaré est de 80 %.

- Point fort :

- Participation significative des professionnels à la formation.

- Points faibles :

- Recouvrement avec la spécialité APAS de L'UFR STAPS.
- L'adossement à la recherche est beaucoup trop restreint.
- Absence de centrage des objectifs et des métiers auxquels la spécialité veut former.
- Saupoudrage des contenus d'enseignement.
- Absence de formation continue et de relations internationales.

Recommandations pour l'établissement

Les deux spécialités dont la thématique générale est l'activité physique et sportive et la santé, des mentions *STAPS* et *Projet & Territoire* devraient fusionner, car le bassin de recrutement n'est pas suffisamment étendu.

La spécialité devrait redéfinir ses contenus d'enseignement, ses objectifs et ses métiers en spécifiant ses connaissances et compétences. Il s'agit d'une spécialité qui nécessite un haut niveau de compétence.



Le choix de certains grands secteurs de pathologies, de handicaps et/ou d'inadaptations semblerait ici nécessaire.

Il serait souhaitable d'inciter la composante UFR STAPS à adosser cette formation à une unité de recherche disciplinaire regroupant les enseignants-chercheurs de la 74^{ème} section.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	54	35	24	44	31
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	61	46	43	23	35
Taux de réussite (%) en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	70,4	91,4	83,3	84,1	93,5
Taux d'inscrits pédagogiques (%) sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant	7,4	17,0	0,0	9,1	12,9
Taux d'inscrits pédagogiques (%) entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	11,5	21,7	14,0	4,3	17,1
Taux d'abandon (%) en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	11,0	2,9	4,2	6,8	6,5
Taux de réussite (%) en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)	90,2	67,4	69,8	87,0	85,7
Taux de poursuite en doctorat (%)	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9
Taux d'insertion professionnelle (%) à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse (%) à l'enquête.	95,0	95,0	81,0	Non connu	Non connu
	90,0	90,0	53,0	Non connu	Non connu
Taux d'intervenants professionnels extérieurs (%) dans l'équipe pédagogique	40,0	40,0	40,0	40,0	45,0



Formation, animation, développement territorial et transfrontalier

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La spécialité est rattachée à l'UFR Connaissance de l'homme, département de sciences de l'éducation. Les enseignements sont localisés sur le campus Lettres et sciences humaines de Nancy et sur l'Institut universitaire de technologie de Longwy.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est fortement dépendante des sciences de l'éducation ; elle est centrée sur la vie et le développement des territoires. Les domaines de la formation, de l'insertion et de l'intervention socio-éducative sont des dimensions centrales de la spécialité. On note une contiguïté réelle avec les formations du domaine du travail social.

- Appréciation :

La formation est adossée à deux équipes d'accueil du champ des sciences de l'éducation et des sciences sociales, mais la poursuite d'études en troisième cycle est totalement absente. Les compétences transversales sont dispensées dans le tronc commun de la première année de master et les métiers sont bien identifiés.

Les contenus d'enseignement sont conformes aux connaissances et compétences professionnelles requises par les diplômés. L'enseignement des langues est insuffisant, compte tenu des orientations axées sur les territoires transfrontaliers. L'organisation et l'encadrement des stages sont bien conçus. L'équipe pédagogique manque de spécialistes du territoire issus des 23^{ème} et 24^{ème} sections du CNU (respectivement : géographie physique, humaine, économique et régionale et aménagement de l'espace, urbanisme) et de professionnels.

Les objectifs de la formation sont en adéquation avec les références métiers et les diplômés professionnels. Le taux de réussite est élevé, les effectifs sont stables. Toutefois on peut regretter l'absence de poursuite d'études en troisième cycle. Le taux d'emploi à deux ans est satisfaisant.

- Points forts :

- Une organisation cohérente de la formation sur les deux années.
- Pertinence du projet au regard des spécificités territoriales.
- Le taux d'insertion professionnelle et de réussite est bon.

- Points faibles :

- Un adossement à la recherche réduit et monodisciplinaire, avec peu d'impact sur la formation à la recherche et une absence de poursuite en doctorat.
- Trop peu de professionnels impliqués dans la formation.
- Une place insuffisante faite à l'enseignement des langues.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de diversifier l'équipe de formation (intervenants académiques et professionnels) en vue de donner une dimension plus importante aux questions du développement territorial.

L'adossement et la formation à la recherche devraient être diversifiés, renforcés et rendus effectifs.

La mise en place de partenariats avec le master de géographie serait un atout qualité pour la spécialité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	21	26	25	19	28
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	24	25	21	26	20
Taux de réussite (%) en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	90,5	92,3	92,0	84,2	92,9
Taux d'inscrits pédagogiques (%) sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant	23,8	19,2	12,0	15,8	3,6
Taux d'inscrits pédagogiques (%) entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	29,2	28,0	42,9	30,8	25,0
Taux d'abandon (%) en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	0,0	0,0	0,0	5,3	3,6
Taux de réussite (%) en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)	87,5	88	81,8	92,3	73,7
Taux de poursuite en doctorat (%)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taux d'insertion professionnelle (%) à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse (%) à l'enquête.	69,0	93,0	94,0	Non connu	Non connu
	62,0	68,0	89,0	Non connu	Non connu
Taux d'intervenants professionnels extérieurs (%) dans l'équipe pédagogique	40,0	40,0	40,0	40,0	40,0



Villes et territoires en transformation

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy.

Etablissement(s) co-habilitation(s) :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Villes et territoires en transformation*, attachée à l'Ecole nationale supérieure en génie des systèmes industriels relevant de la discipline Génie des systèmes industriels, a comme finalité de former, par l'interdisciplinarité, des chefs de projet capables d'appréhender le territoire urbain dans toutes ses dimensions.

L'accent est porté sur le processus de mutation du territoire lorrain et donc la nécessité de mettre en projet ces transformations. La spécialité est à l'interface de l'ingénierie, du management et de l'urbanisme.

- Appréciation :

Cette spécialité apparaît comme trop isolée dans l'offre de formation de l'établissement et des autres spécialités de la mention. La formation est adossée à quatre laboratoires dans lesquels les problématiques de l'urbanisme sont clairement identifiées. Cependant, les poursuites en doctorat sont très faibles (entre zéro et un étudiant(e) par an). La spécialité n'est pas reconnue par l'Association pour la formation et la recherche en aménagement-urbanisme et ne peut donc se situer au sein des réseaux des instituts d'urbanisme. On note des recouvrements partiels avec le master de géographie.

L'essentiel des unités d'enseignement de la spécialité est dispensé en deuxième année de master. Le volume de formation dans cette spécialité apparaît faible pour former des spécialistes de projets urbains. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs appartenant à huit sections du CNU, ainsi que d'architectes. Cependant, il est regrettable qu'aucun enseignant-chercheur spécialiste en aménagement de l'espace et urbanisme et en géographie physique, humaine, économique et régionale (24^{ème} et 23^{ème} sections du CNU) ne soit intégré à cette équipe.

Il est déclaré un taux d'insertion professionnelle proche de 100 %. Au regard des taux d'inscrits en M2, d'étudiants(es) venant d'autres formations (70 à 80 %), il semblerait que l'accueil de professionnels en formation continue, notamment architectes, soit important, mais aucune donnée chiffrée précise n'est fournie à ce sujet. Les débouchés et les recrutements semblent réduits au niveau local. Très peu d'étudiants(es) semblent avoir accès à la fonction publique territoriale.

- Points forts :

- Partenariat fort avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture et ouverture de l'équipe pédagogique aux architectes.
- Pertinence du projet au regard des spécificités territoriales.
- Taux d'insertion professionnelle déclaré élevé.

- Points faibles :

- Faible niveau de formation à la recherche et trop grande dispersion des liens avec la recherche.
- Relations inexistantes avec les autres spécialités et les autres mentions concernées par le projet urbain.
- Recrutement limité d'étudiants(es) et peu de place donnée aux relations internationales.

Recommandations pour l'établissement

Un rapprochement avec le master de géographie rendrait plus lisible l'offre de formation.

Il paraît nécessaire de renforcer les liens de la spécialité avec des équipes de recherche à fort potentiel dans le domaine de l'urbanisme.

Enfin, il serait nécessaire de positionner clairement la politique en matière de formation continue.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	-	-	-	-	-
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	18	18	22	22	21
Taux de réussite (%) en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	-	-	-	-	-
Taux d'inscrits pédagogiques (%) sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant	-	-	-	-	-
Taux d'inscrits pédagogiques (%) entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	94,4	72,2	63,6	68,2	61,9
Taux d'abandon (%) en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	-	-	-	-	-
Taux de réussite (%) en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)	94,4	83,3	95,5	90,9	100,0
Taux de poursuite en doctorat (%)	5,6	0,0	4,5	4,5	0,0
Taux d'insertion professionnelle (%) à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement).	100,0	100,0	90,0	100,0	NSP
On indiquera également le taux de réponse (%) à l'enquête.	63,0	66,0	54,0	40,0	57,0
Taux d'intervenants professionnels extérieurs (%) dans l'équipe pédagogique	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0

	M1 (2010-2011)	M2 (2010/2011)
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	540	350
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	11% (60h)	17% (30h)
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	11	16
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	388 HETD	301,5 HETD
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	265 HETD	171,5 HETD



Observations de l'établissement

EVALUATION DES MASTERS DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Conduite de projets et développement des territoires (Proj&Ter)

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004636

Argumentaire en réponse à l'avis porté sur la mention Proj&Ter

Nos réponses sont formulées, en bleu dans le texte, de la façon suivante :

- réponse globale en référence à l'appréciation globale ;
- réponses aux commentaires de l'appréciation globale lorsque ceux-ci ne sont pas repris dans les points faibles mais que des éléments de réponse peuvent être apportés ;
- réponses aux différents points faibles.

REPONSE GLOBALE

Suite aux observations émises par l'AERES, les représentants des spécialités de la Mention Proj&Ter et de la Mention Géographie ont décidé d'apporter une réponse commune aux questions de fond qui leur étaient posées concernant :

- les relations entre spécialités et autres mentions ayant trait au projet urbain ;
- le faible niveau de la formation à la recherche et la trop grande dispersion des liens avec la recherche.

Les représentants des composantes et les instances de l'Université de Lorraine reconnaissent qu'elles gagneraient en lisibilité et originalité de l'offre en articulant progressivement les formations qui ont pour thématique le projet urbain et les territoires.

Des réflexions impulsées dans le cadre de la dynamique IDEX, il ressort un corpus commun relatif :

- à l'approche intégrée des questions liées à la transformation urbaine et des territoires ;
- au pilotage de projets en milieux complexes.

Les formations considérées ne traitent donc pas des questions d'aménagement et d'urbanisme au sens habituel du terme, mais font appel à l'intégration des connaissances et des pratiques entre les sciences de l'ingénierie, de l'architecture, de la géographie, de la sociologie, de l'éducation, des sciences sociales, des secteurs du sport, des loisirs et de la santé.

Les approches visent à répondre à des nouveaux enjeux de développement des territoires dans les domaines :

- de la mobilité ;
- de leurs transformations urbanistiques et humaines ;
- de la ruralité ;
- de la performance écologique globale ;
- de l'offre de formation ;
- du sport au sens large (liens sport/loisir/santé) ;
- du territoire numérique.

Ces problématiques nécessitent des nouveaux métiers d'ensembliers concernant l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics, les agences d'urbanisme, les associations, les bureaux d'études, les laboratoires, mais aussi de grands groupes (EDF, ERDF, VEOLIA, Pertuy Construction, Eiffage, etc.).

En raison de ces constats, les formations concernées se proposent :

- de mettre en œuvre un corpus pédagogique commun en procédant à la mutualisation des cours de pilotage de projets en milieux complexes et des Ateliers d'innovation liés proposés dans le cadre du M2 de la mention Proj&Ter dans la stratégie INGEXYS de l'Université de Lorraine.

Enseignements théoriques de pilotage des projets en milieux complexes (CM 30 heures)	Atelier d'innovation Ingexys 1 (TD 30 heures)	Atelier d'innovation Ingexys 2 (TD 30 heures)
Mise en commun des deux mentions Géographie et Proj&Ter (septembre)	Mise en commun des deux mentions Géographie et Proj&Ter (septembre)	Mention Proj&Ter (janvier)

Cette démarche amènera les différentes composantes à se confronter à l'interdisciplinarité, prendre en compte la complexité du territoire, et à s'initier aux méthodes de pilotage de projet en milieu complexe.

- de transformer et de mutualiser le module d'accompagnement du projet professionnel et scientifique (CP 44.1) en proposant aux étudiants, après la réflexion sur le projet personnel, un parcours possible par la recherche (en lieu et place du stage professionnalisant) et une initiation à la recherche remplaçant l'accompagnement de la formulation du projet professionnel.

De plus, pour inciter les différents laboratoires supports des deux mentions, Géographie et Proj&Ter, à progressivement travailler ensemble sur les opérations de recherche communes sur ces thématiques (offrant ainsi des potentialités de parcours de thèse aux étudiants de master), la **chaire partenariale « Transformations urbaines »** impulsée par la **Direction des partenariats de l'Université de Lorraine** proposera un comité de pilotage scientifique réunissant l'ensemble des laboratoires concernés pour ajuster les réponses aux demandes de recherche, d'offre de formation continue, d'ateliers d'innovation et de stage dans ce champ thématique. Cette gouvernance intégrée à la chaire partenariale de l'Université de Lorraine constituera le premier espace collaboratif préfigurant la mise en place d'un comité de pilotage vers la création d'un **Institut lié à « l'urbanisme et à l'aménagement » au sein de la Grande Région** dédié à la transformation urbaine et aux territoires problématiques identitaires de ce grand espace transfrontalier.

Le développement, suite à la réalisation d'un répertoire des « études rurales » à l'initiative de la DRAAF, du projet de coopération actuellement engagé par le Réseau Rural Lorrain entre chercheurs et territoires et porté par l'axe 1 de la Maison des Sciences de l'Homme, va permettre également aux étudiants relevant des deux mentions de s'engager dans des démarches de recherche communes.

La mise en place d'un **conseil de perfectionnement** en appui de l'équipe de formation de la mention permettra de garantir l'homogénéité thématique et le pilotage de la formation. Il aura pour objectif de discuter les orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan des applications professionnelles.

En réponse à l'appréciation globale de la mention

La mention est adossée à cinq équipes d'accueil, une unité en réorganisation et une unité sans label mentionné.

Suite à l'évaluation des unités de recherche, l'unité en réorganisation a reçu une évaluation favorable (MAP UMR 3495).

Le LHAC est une unité sans label. Ce laboratoire a été créé en 1985 et a reçu une habilitation par le Bureau de la Recherche Architecturale Urbaine et Paysagère (BRAUP) du Ministère de la Culture.

La prise en compte de l'évaluation précédente a été réelle à ce niveau. Toutefois les membres des équipes de formation de la mention se retrouvent essentiellement dans trois unités, dont celle des sciences de l'éducation. Les membres de l'**équipe de formation de la mention** se retrouvent dans **4 laboratoires** :

Laboratoire	Nom	Fonction
APEMAC	Anne Vuillemin	Porteur mention Proj&Ter
LISEC	Anne Flye Sainte-Marie	Resp. spécialité FAD2T
2L2S	Jean-Luc Deshayes	co-resp. spécialité FAD2T
ERPI	Claudine Guidat	Resp. spécialité VTT

Les enseignants des membres des **équipes pédagogiques (M1, M2)** se répartissent quant à eux dans les **7 laboratoires d'adossement du master**, mais également dans d'autres laboratoires :

Laboratoires d'adossement du master	Nom	Fonction	Equipe pédagogique
APEMAC	Anne Vuillemin	Porteur mention Proj&Ter Enseignante et responsable d'UE	M1, M2 (CP2ST)
	Bernard Andrieu	Enseignant et responsable d'UE	M1
LISEC	Anne Flye Sainte-Marie	Resp. spécialité FAD2T Enseignante et responsable d'UE	M1, M2 (FAD2T)
	Isabelle Cherqui	Enseignante et responsable d'UE	M1
	Joël Gaillard	Enseignant et responsable d'UE	M1, M2 (CP2ST)
	Nathalie Lavielle-Gutnik	Enseignante et responsable d'UE	M2 (FAD2T)
	Saeed Paivendi	Enseignant et responsable d'UE	M1 et M2 (FAD2T)
2L2S	Jean-Luc Deshayes	Co-resp. spécialité FAD2T Enseignant et responsable d'UE	M1, M2 (FAD2T)
	Rachid Belkacem	Enseignant	M2 (FAD2T)
ERPI	Claudine Guidat	Resp. spécialité VTT Enseignante et responsable d'UE	M2 (VTT)
	Laure Morel	Enseignante et Directrice de l'ERPI	M2 (VTT)
	Mauricio Camargo	Enseignant	M2 (VTT)
	Laurent Dupont	Ingénieur de recherche	M2 (VTT)
CRAI	Gilles Halin	Enseignant et Directeur du CRAI	M2
CERPA	Vincent Bertrand	Enseignant et responsable d'UE	M1, M2 (VTT)
	Marc Bailoni	Enseignant	M2 (VTT)
	Claire Lang	Enseignante	M2 (VTT)
LHAC	Hélène Vacher	Enseignante	M2 (VTT)
	Vincent Bradel	Enseignant et responsable d'UE	M2 (VTT)
	Marc Verdier	Enseignant et responsable d'UE	M2 (VTT)

Autres laboratoires	Nom	Fonction	Equipe pédagogique
CEREFIGE	Bjorn Walliser	Enseignant et responsable d'UE	M2 (CP2ST)
	Denis Choffel	Enseignant	M2 (FAD2T)
LES (laboratoire Sols et Environnement) numéro ?	Jean-Louis Morel	Enseignant	M2 (VTT)
LRGP (Laboratoire Réactions et Génie des Procédés)	Danielle Barth Marie-Odile Simmonot	Enseignante et responsable d'UE Enseignante	M2 (VTT)
LEM (Laboratoire Environnement et Minéralurgie)	Jean-Louis Pineau Tatiana Gorner	Enseignant Enseignante	M2 (VTT)
LSGC (Laboratoire des Sciences du Génie Chimique)	Michel Fick	Enseignant	M2 (VTT)
IRENEE (Institut de Recherches sur l'Evolution de la Nation Et de l'Etat)	Yves Gry	Enseignant	M2 (VTT)

L'adossement au milieu socio-économique est ouvert et varié, les partenaires, relevant des collectivités, des institutions publiques et établissements privés (Eiffage, Décathlon...), sont associés à la formation. Il est cependant regrettable qu'aucune relation avec les associations de professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme ne soit mise en œuvre.

La mention n'est effectivement pas en contact avec les associations de professionnels de l'aménagement, mais est cependant fortement liée à de multiples structures agissant dans le domaine des territoires :

- agences d'urbanisme (ADUAN, AGURAM) ;
- Institut National Supérieur des Etudes Territoriales (INSET, ex-ENACT) ;

- les entreprises (participation à la démarche du Living Lab labellisée dans le cadre du réseau européen ENOLL, travaille avec des entreprises dans le cadre des ateliers en lien avec la méthodologie) ;
- des laboratoires (dont l'IPRAUS : Institut Parisien de Recherche Architecture, Urbanistique et Société avec des interventions d'enseignants chercheurs de ce laboratoire).

L'ENSarchitecture de Nancy, nouveau partenaire de la formation, a engagé depuis peu une démarche tendant au développement de ses partenariats, notamment vis-à-vis de partenaires importants dans le domaine des territoires : APERAU, CAUE du quart-nord est de la France, associations (ex : association Villages lorrains) et organismes spécialisés dans la gestion des territoires.

Cette démarche sera sans aucun doute un avantage dans le développement ultérieur de la mention et de la spécialité VTT en particulier.

La mention mutualise l'offre de formation de deux composantes de l'Université de Lorraine et de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy. Le dossier est peu explicite sur cette mutualisation ; il semblerait qu'elle soit essentiellement mise en place pour la spécialité Ville et territoires en transformation.

Des enseignants de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy interviennent depuis plusieurs années dans le cadre du M1 et spécifiquement au cours des projets tuteurés (Challenges GAIA) pouvant accueillir jusqu'à 12 étudiants de la mention.

L'UFR Sciences historiques et géographiques, qui développe également une offre de formation en matière d'aménagement et de développement territorial, n'est pas directement associée à la mise en œuvre de la mention.

L'UFR Sciences Historiques et Géographiques est directement associée à la mise en œuvre de la mention et des spécialités :

- ses enseignants interviennent en M1 de la mention, notamment dans l'UE CP 22.1 « Systèmes d'information Géographiques » dont la responsabilité est assurée par Vincent Bertrand (UFR Sciences Historiques et Géographiques), dans l'UE CP 24.1 « Mise en œuvre d'un projet tuteuré », et en M2 de la spécialité VTT.
- l'UE de tronc commun de M1 sur le diagnostic territorial (UE 12.1) fait appel aux géographes.
- l'intervention des géographes est également prévue dans les UE de la spécialité FAD2T (UE CP 16.303 en M1 et CP 38.303 en M2) portant sur les dimensions transfrontalières et l'approche de la Grande Région (Luxembourg, Belgique, Sarre).
- la spécialité VTT est clairement affichée par cet UFR comme un débouché possible, original et complémentaire à l'offre de formation de l'UFR qui n'hésite pas à recommander la formation aux étudiants qu'elle estime les plus à même de s'épanouir au sein de la formation ;

La démarche de rapprochement actuellement opérée suite à l'évaluation de l'AERES sera de nature à renforcer les collaborations d'ores et déjà existantes.

L'UFR Sciences Historiques et Géographiques est directement associée à la mise en œuvre de la mention et de la spécialité VTT :

Enfin, il paraît totalement incohérent que la spécialité Conduite de projet en sport santé et territoire ne soit pas fusionnée avec la spécialité Activités physiques adaptées et santé de la mention STAPS. Les responsables de ces deux mentions sont de la même composante.

Les deux mentions de master n'ont pas les mêmes finalités et ne forment pas aux mêmes métiers. L'une est disciplinaire (STAPS), justifiant son rattachement à la composante STAPS (collégium santé) et l'autre est transversale à plusieurs disciplines (Proj&Ter) et se positionne sur **trois collégiums** (collégium santé, collégium sciences humaines et sociales, collégium des écoles d'ingénieurs). Des arguments plus détaillés sont fournis en réponse à l'un des points faibles mentionnés plus bas se rapportant à cette remarque.

Sur le plan des relations internationales, des partenariats sont en cours avec la Belgique et le Luxembourg et en développement avec le Canada, ce qui ne paraît pas suffisant pour garantir un rayonnement international de la formation, ni pour assurer une mobilité internationale des enseignants-chercheurs et des étudiants.

La mention Proj&Ter se donne pour objectif de participer à la réalisation d'un Institut lié à « l'urbanisme et à l'aménagement » au sein de la Grande Région autour d'une identité transfrontalière partagée : la question de la transformation urbaine et des territoires.

La mention est organisée en trois spécialités. Les deux facteurs communs de ces spécialités sont le projet et le territoire. Le projet a comme ambition de s'inscrire dans la complexité et la multifactorialité, ses objets étant ceux des trois spécialités (activités physiques et santé, formation et animation, ville et territoire).

L'objet évoqué ci-dessus « activités physiques et santé » concerne un des parcours (PAPS) de la spécialité CP2ST. L'autre parcours (MCS) de cette spécialité a pour objet le sport sous l'angle des équipements sportifs structurants et de l'événementiel sportif structurant. D'autres arguments sont amenés sur ce point plus bas.

Le territoire comme espace d'inscription et de développement de ces trois objets. La description des projets est souvent très théorique et manque de données opérationnelles concrètes.

Les projets tuteurés (en M1) et les missions de stage (en M2) mis en œuvre par nos étudiants s'inscrivent dans ces différents champs et permettent aux étudiants de se sensibiliser aux réalités des territoires.

La mutualisation des enseignements entre les composantes partenaires est assez bien décrite. La première année de master est indifférenciée ; les enseignements sont organisés sous forme de séquences de séminaires. La mention est pilotée par une équipe de formation plurielle, qui pourrait s'apparenter à un conseil de perfectionnement et comprend les responsables de la mention et des spécialités, les responsables des écoles doctorales, des personnels administratifs et techniques, des étudiants et une personnalité extérieure ; elle se réunit une fois par trimestre.

Au niveau de la mention, le stage est de vingt semaines et se déroule durant le deuxième semestre de M2 ; il est tuteuré et un atelier d'accompagnement est organisé et fait l'objet d'un mémoire soutenu devant un jury. Les lieux de stage sont variés, c'est un stage professionnalisant. La spécialité formation-animation organise un stage aux premier et second semestres de M2, ce qui traduit une absence d'harmonisation de la politique des stages au niveau de la mention.

Le stage organisé par la spécialité FAD2T se déroule presque intégralement sur le second semestre comme dans les deux autres spécialités, mais est précédé pendant les mois de novembre et décembre de deux brèves périodes de « découverte du terrain de stage » et de « découverte de la mission de stage » (ces périodes de découverte durent au total entre deux et trois semaines, soit entre 70 et 105 heures, selon le planning du semestre) permettant aux étudiants de s'imprégner progressivement des données de contexte et d'articuler au cours des enseignements de 1^{er} semestre acquisitions théoriques et réflexion sur les terrains professionnels et institutionnels.

Aucune information n'est donnée sur l'évaluation des enseignements par les étudiants.

La mention Proj&Ter a rencontré deux difficultés pour la mise en œuvre des évaluations :

- procédures différentes dans les trois universités de Nancy
- à la période des évaluations formelles, nos étudiants sont dispersés (stage pour les M2, projets pour les M1)

L'évaluation est donc réduite à deux bilans oraux (un seul pour les M2), l'un fait en grand groupe à la fin du semestre 1 (fin janvier) et le second au retour des étudiants de leur projet (début juin).

Les procédures communes qui seront progressivement mises en œuvre dans l'Université de Lorraine seront de nature à pallier aux difficultés rencontrées et permettront de mener une véritable évaluation des enseignements.

La prise en compte des recommandations relatives à l'adossement recherche demeure partielle, car les intervenants se répartissent dans trois laboratoires.

Les intervenants se répartissent dans plusieurs laboratoires de l'Université. Des éléments de réponse ont été apportés plus haut.

Aucun laboratoire de STAPS n'est malheureusement associé à cette formation.

Les enseignants-chercheurs STAPS sont intégrés dans des laboratoires de l'Université de Lorraine dont certains affichent clairement une thématique de recherche sur l'activité physique. Cela est notamment le cas pour le laboratoire APEMAC, composé de 3 équipes, et qui a privilégié, en plus, 6 axes de recherche transversaux à ces 3 équipes, dont un est intitulé « activité physique » et est animé par Anne Vuillemin, porteur de la mention Proj&Ter. A ce jour, il n'existe pas, au sein de l'Université de Lorraine, de « laboratoire de STAPS ».

Il est regrettable que l'origine des étudiants ne fasse pas l'objet d'une analyse précise et renseignée, d'autant que plus de 30 % des étudiants de M2 viennent d'une autre formation que le M1 de cette mention.

Effectivement, l'origine des étudiants n'a pas été indiquée dans la mesure où celle-ci est à 88% régionale (Lorraine) et disciplinairement conforme aux profils de recrutement annoncés :

Année 2011-2012	Ex Spécialité CP3S (Sport, Santé, Société)	Spécialité FAD2T	Ex : Spécialité IUVT (ville et territoire)
M1	75% étudiants Licence STAPS La promotion est complétée par des étudiants issus des sciences de la santé, des sciences de la vie (parcours PAPS) ou des licences de communication ou de gestion (Parcours MCS)	Plutôt diversifié : Sciences de l'éducation, licence aménagement du territoire, licence droit du patrimoine, AES	Pas de recrutement en M1
M2	92% viennent du M1 Proj&Ter 8% M1 STAPS	80% viennent du M1 Proj&Ter 20% : M1 Sciences Education, AES	50% viennent d'une des deux autres spécialités de Proj&Ter 50% issus des écoles d'ingénieurs, école d'architecture.

Globalement, le pourcentage élevé relevé par l'expert est dû au recrutement externe de la spécialité IUVT qui n'a pas de recrutement en première année.

Une part des étudiants de M2 ne venant pas du M1 Proj&Ter sont des professionnels en statut de formation continue accédant au master par validation de leurs acquis professionnels. La totalité des étudiants entrant en formation continue se trouve en M2 et représente 10 et 15% des étudiants (12% en 2011). Il sera intéressant de mieux analyser la fréquence des cas de mobilité entrante (étudiants venant de M1 d'autres mentions de l'Université de Lorraine ou d'autres régions).

Les effectifs étudiants(es) de la mention sont importants (120 à 130 inscrits par année) et les taux de réussite sont de 80 à 90 %. Le taux de professionnalisation est d'environ 50 %. Il semblerait que les étudiants(es) n'ont pas accès au concours d'ingénieur territorial, clef de l'emploi dans les collectivités pour ce type de profil professionnel.

Le concours d'ingénieur territorial est fermé depuis plusieurs années aux formations qui ne sont pas des formations menant directement à des diplômes en architecture ou en ingénierie. Les masters d'urbanisme français en général sont donc tout autant que le master Proj&Ter exclus du bénéfice du concours.

Pour les ingénieurs et architectes diplômés, l'accès au concours est possible, la formation apportant une préparation à la réussite du concours.

Concernant l'accès à la fonction publique territoriale, la formation n'a pas pour objectif principal de former des fonctionnaires territoriaux mais des chefs de projets par nature amenés à évoluer institutionnellement, fonctionnellement, thématiquement et géographiquement au fur et à mesure de la réalisation de leurs projets. Ces chefs de projet participent à une administration de mission au sein de structures publiques, certes mais également de structures parapubliques (chambres consulaires) et privées (grandes entreprises, agences d'urbanisme).

Dans les faits, de nombreux étudiants sont intégrés après validation de leur diplôme au sein de collectivités territoriales en prolongement de leurs stages. D'autres choisissent de passer les concours à l'issue du Master.

En réponse aux points faibles de la mention

Malgré la prise en compte de l'évaluation du contrat précédent par la diversification des adossements recherche, cette dimension demeure assez imprécise.

Les laboratoires sont les laboratoires d'appartenance des enseignants et enseignants-chercheurs qui participent à la formation. Le master étant par essence pluridisciplinaire, il n'y a pas un laboratoire unique sur lequel le master peut s'adosser, mais chaque laboratoire apporte un éclairage spécifique.

Pour les 2 piliers de la mention :

- sur l'aspect de la conduite de projets : ERPI
- sur le territoire : CERPA, 2L2S

Pour les spécialités :

- CP2ST : APEMAC, CEREFIGE (voir remarque dans la réponse de cette spécialité)
- FAD2T : LISEC, 2L2S
- VTT : CRAI, ERPI, LHAC

De plus, un atelier d'accompagnement du projet professionnel et scientifique (UE CP 44.1) propose aux étudiants, après la réflexion sur le projet personnel, un parcours possible par la recherche (en lieu et place du stage professionnalisant) et une initiation à la recherche remplaçant l'accompagnement de la formulation du projet professionnel.

Enfin, pour inciter les différents laboratoires supports des deux mentions, Géographie et Proj&Ter, à progressivement travailler ensemble sur les opérations de recherche communes sur ces thématiques (offrant ainsi des potentialités de parcours de thèse aux étudiants de master), la chaire partenariale « Transformations urbaines » impulsée par la Direction des partenariats de l'Université de Lorraine proposera un comité de pilotage scientifique réunissant l'ensemble des laboratoires concernés pour ajuster les réponses aux demandes de recherche, d'offre de formation continue, d'ateliers d'innovation et de stage dans ce champ thématique.

L'objet de la mention et son cœur de métier, centrés sur la notion de projet, manquent de clarté. Ils relèveraient beaucoup plus du domaine des méthodes que de celui des concepts.

Le projet territorial, au cœur de la mention, nécessite des compétences dans la conduite de projets.

Cette conduite de projet s'opère dans les territoires et nécessite la prise en compte des perturbations liées à la présence d'acteurs ayant des enjeux différents.

Le devenir des étudiants est incertain et suivi de façon trop imprécise.

Des difficultés de coordination du suivi des étudiants au niveau des trois établissements (UHP, Nancy 2, INPL) ont été rencontrées. Les nouveaux outils de l'Université de Lorraine permettront d'améliorer ce suivi et d'harmoniser les procédures.

L'association des anciens étudiants créée à l'origine du master avait pour vocation de favoriser ce suivi mais la dynamisation de cette association est difficile.

La présence de deux spécialités identiques dans deux mentions différentes (Conduite de projets et développement des territoires et STAPS) au sein d'une même composante (l'UFR STAPS) est peu compréhensible.

A sa première habilitation, en 2005, ce master a été développé pour mieux professionnaliser les étudiants dans l'accompagnement des politiques sportives locales et régionales. Le collègue STAPS, à l'origine de ce master, a voulu travailler dans la transdisciplinarité car sa composante (UFR STAPS) ne pouvait pas amener l'expertise nécessaire dans le domaine de la conduite de projets liée au développement des territoires. Cette remarque est toujours vraie. L'adhésion d'autres partenaires universitaires, notamment le laboratoire ERPI et l'école d'ingénieur ENSGSI, a permis d'apporter une véritable compétence sur la manière d'envisager le recours au sport et à l'activité physique dans le développement des territoires sous l'angle des loisirs et de la santé, au moyen d'une méthodologie des projets complexes. Chacun des parcours de la spécialité CP2ST permet d'envisager ce développement sous un angle spécifique :

- pour MCS : comment la conception et l'implantation des équipements sportifs et le recours à l'événementiel sportif peuvent valoriser un territoire et accompagner son développement ?
- pour PAPS : comment les organisations locales, régionales, nationales (collectivités territoriales, fédérations, associations, ligues, ARS, CARSAT...) peuvent-elles utiliser le levier des activités physiques et sportives à des fins de santé, et plus particulièrement de santé publique ?

Cette spécialité porte sur l'accompagnement de politiques publiques ou privées dès lors qu'elles utilisent le levier des activités physiques et sportives. Le développement du territoire est donc fondamentalement notre cœur de métier, la conduite de projet étant le mode d'intervention, la méthodologie d'action.

Cette spécialité est de ce fait totalement différente de ce que propose la spécialité APA-S de la mention STAPS. Ce ne sont pas les mêmes métiers qui sont visés et ce ne sont pas les mêmes contenus de formation qui sont développés pour atteindre les objectifs respectifs. La spécialité CP2ST ne peut se satisfaire exclusivement de l'expertise STAPS en matière de pédagogie et de didactique des APS, qu'elles soient orientées vers

l'enseignement ou les activités physiques adaptées. Ces deux spécialités permettent d'élargir la palette de professionnalisation possible des étudiants et l'une d'entre elle (CP2ST) s'insère parfaitement dans la dynamique transversale développée par l'Université de Lorraine dans sa stratégie Ingexys :

« Dans la nouvelle offre de Master de l'UNIVERSITE DE LORRAINE, la stratégie Ingexys , se décline sous forme d'une offre de spécialités de Masters ayant pour enjeux :

- de former des cadres adaptés aux nouveaux métiers d'ensembliers dans les différents secteurs concernés par ces nouveaux enjeux,*
- de former des cadres capables d'alimenter nos besoins internes en compétences pour notre propre « ingénierie transformante » au service des grands enjeux de société que nous visons dans la stratégie Ingexys*
- de former des enseignants-chercheurs capables de pérenniser cette dynamique tant par et pour le développement d'une culture réellement interdisciplinaire que dans la levée des verrous scientifiques aux articulations des disciplines qui freinent aujourd'hui la résolution globale des problématiques complexes.*

Les Masters Ingexys, s'engagent à participer à une plateforme d'innovation pédagogique ayant pour ambition :

- de contribuer à un travail d'émergence d'un corpus "ingénierie éco-systémique" permettant d'introduire l'acculturation de base en M1 et un corpus M2 en tronc commun,*
- d'expérimenter de nouvelles modalités pédagogiques d'intégration par l'action (atelier d'innovation, apprentissage, pilotage du projet personnel et professionnel, banque d'UE partagée....),*
- l'acculturation entrepreneuriale, et l'initiation aux pratiques entrepreneuriales sera un dénominateur commun aux masters ingexys,*
- cette dynamique expérimentale reliant formation, recherche, transfert, pourra être déployée par le Centre de Ressources et d'Innovation Pédagogique (CIP) ».*

Source : Université de Lorraine - Contrat Quinquennal 2013-2017.

Pour autant, la perception de l'expert qui considère que les deux spécialités recouvrent un même champ, et partage une même communauté de bassin de recrutement, de faible volume, est compréhensible. La spécificité sera explicitée plus avant, dans les réponses concernant la spécialité.

Argumentaire en réponse à l'avis porté sur la spécialité CP2ST

En réponse à la présentation de la spécialité

La spécialité a comme objectif de former au développement, au management des activités sportives, au sens large, et des activités relatives à la santé, dans le cadre des politiques publiques sportives, sanitaires et sociales sur le territoire lorrain.

La spécialité appréhende les activités physiques et sportives comme un des leviers du fonctionnement, de la dynamisation, du développement, de la valorisation et de l'attractivité des territoires. Elle forme donc des chefs de projet capables d'accompagner les initiatives publiques et privées dans le fonctionnement, la dynamisation, le développement, la valorisation et l'attractivité de ces territoires.

Cette spécialité offre **deux parcours** qui requièrent une expertise différente :

- un parcours axé sur les ressources favorisant les services à la population (équipements et événementiels sportifs structurants). Ce parcours est intitulé MCS pour Management et Communication en Sport
- un parcours axé sur le développement des activités physiques et sportives favorables à la santé dans une perspective de santé publique. Ce parcours est intitulé PAPS pour Promotion de l'Activité Physique pour la Santé.

En réponse à l'appréciation de la spécialité

La spécialité présente une orientation professionnelle identifiée au regard des caractéristiques du milieu régional. L'adossement à la recherche est réduit à un axe du laboratoire des Sciences de l'éducation. La formation à la recherche réside dans le choix du stage. Au regard de l'offre de formation de l'établissement, cette spécialité duplique la spécialité Activités physiques adaptées et santé de la mention STAPS, au sein de la même composante.

Pour cette spécialité, l'adossement à la recherche n'est pas celui du laboratoire des sciences de l'éducation mais le laboratoire APEMAC (voir réponse plus détaillée dans les points faibles).

Cette spécialité ne duplique pas la spécialité APA-S, nouvellement créée, de la mention STAPS puisque les fondements de chacune d'entre elles sont bien distincts : la mention Proj&Ter forme des chefs de projets territoriaux qui ont pour vocation d'accompagner des politiques visant au développement des territoires (logique politique, économique et sociale) tandis que la spécialité APAS de la mention STAPS forme des intervenants et concepteurs de programmes en APAS (logique pédagogique et didactique) (voir schéma 1. Modèle distinguant les mentions Proj&Ter et STAPS). Eu égard à la différence des métiers, les contenus d'enseignement sont fondamentalement différents.

Mention Proj&Ter

Former des pilotes de projets au service des politiques publiques ou privées de développement des territoires

Méthodologie du pilotage des projets complexes, multi acteurs

Logique économique et sociale de développement des territoires et rôles des acteurs.

Les équipements, structurants et l'événementiel sportifs en tant que levier de l'attractivité des territoires

Chef de mission dans une collectivité territoriale, une ligue
 Responsable d'un équipement sportif ou polyvalent
 Chargé des relations avec les collectivités territoriales dans le domaine de l'événementiel sportif
 Chargé de communication ou marketing territorial

Accompagnement des politiques des organisations locales, régionales, nationales par les activités physiques et sportives favorables à la santé (dont politiques concernant la mobilité)

Chef de projets AP-santé
 Chef de projets CROS
 Chargé de projet IREPS
 Responsable d'Activité Promotion de la Santé
 Chargé de projet en éducation santé

Méthodologie professionnelle de base

Expertise spécifique

Mention STAPS

Former des enseignants ou des intervenants spécialisés

Méthodologie de l'enseignement

Intervenants ou coordination d'intervenants, conception et coordination de programmes pour des publics spécifiques (personnes en situation de handicap, personnes âgées ...)

Enseignement de l'Education Physique et Sportive

Education Nationale

Schéma 1. Modèle distinguant les mentions Proj&Ter et STAPS

Dès la première année de master, l'intitulé des unités d'enseignement optionnelles préfigure la spécialisation, qui se renforce durant la deuxième année de master. Les contenus d'enseignement en revanche sont très peu spécialisés, ils ont un caractère très général, alors qu'il s'agit d'une spécialité nécessitant des compétences très spécifiques.

La présentation des titres des UE de la spécialité ne facilite pas la compréhension de leur spécialisation mais le complément apporté dans les fiches UE renseigne sur leur contenu. Dans la partie présentation de la spécialité du dossier, les UE des deux parcours, MCS et PAPS, sont mélangées (pages 32 et 33 du dossier d'habilitation) mais précisées page 18 pour chacun des parcours. Leurs contenus sont hautement spécialisés au regard des objectifs de chacun de ces parcours :

- pour MCS : l'implantation et le management d'équipements sportifs structurants et la capacité à produire des plans de communication.
- pour PAPS : le développement des activités physiques et sportives favorables à la santé dans une perspective de santé publique.

On peut ainsi noter une absence de spécialistes du territoire, notamment enseignants-chercheurs des 23ème et 24ème sections du Conseil national des universités.

L'UFR Sciences Historiques et Géographiques est directement associée à la mise en œuvre de la mention et des spécialités :

- ses enseignants interviennent en M1 de la mention, notamment dans l'UE CP 22.1 « Systèmes d'information Géographiques » dont la responsabilité est assurée par Vincent Bertrand (UFR Sciences Historiques et Géographiques).
- l'UE de tronc commun de M1 sur le diagnostic territorial (CP 12.1) fait appel aux géographes.

De plus, la mutualisation proposée avec la Mention Géographie assure de façon pérenne la présence d'enseignants des 23ème et 24ème sections.

Le pilotage de la spécialité n'est pas explicité dans le dossier.

Le pilotage de la spécialité est le même en M1 et en M2. Ce pilotage est assuré par l'équipe de la spécialité dès le M1 réunissant les 2 responsables de parcours, dont l'un est responsable de la spécialité, en relations avec les enseignants qui interviennent dans la spécialité, les responsables d'UE et 2 étudiants.

Les objectifs de la formation sont très généraux et dispersés. Les métiers ne sont pas clairement identifiés ni définis.

Le commentaire émis dans la réponse à la présentation de la spécialité permet de clarifier les objectifs et le métier auquel la spécialité prépare.

La spécialité appréhende les activités physiques et sportives comme un des leviers du fonctionnement, de la dynamisation, du développement, de la valorisation et de l'attractivité des territoires. Elle forme donc des **chefs de projet** capables d'accompagner les initiatives publiques et privées dans le fonctionnement, la dynamisation, le développement, la valorisation et l'attractivité de ces territoires.

Cette spécialité offre deux parcours qui requièrent une expertise et une méthodologie professionnelle différente :

- un parcours axé sur les ressources favorisant les services à la population (équipements structurants, événementiels structurants). Ce parcours est intitulé MCS pour Management et Communication en Sport
- un parcours axé sur le développement des activités physiques et sportives favorables à la santé dans une perspective de santé publique. Ce parcours est intitulé PAPS pour Promotion de l'Activité Physique pour la Santé.

Le nombre d'inscrits est fortement fluctuant.

Effectivement la spécialité s'est reposée sur ses acquis. Faute de moyens financiers notamment, elle n'a plus mené de campagne de communication à partir de 2009 ce qui s'est immédiatement traduit par une baisse d'effectifs. Du fait de la stratégie Ingexys engagée par l'Université de Lorraine, et du positionnement du **master Proj&Ter** dans cette stratégie, une partie des moyens allouée par l'Université permettra d'engager un plan de communication plus actif qui bénéficiera à chacune des spécialités. Pour la spécialité CP2ST, l'objectif est de stabiliser le nombre d'étudiants à 40 par année (25 MCS et 15 en PAPS) correspondant à l'estimation du volume de professionnalisation des deux niches dans lesquelles elle se place.

Le taux d'insertion professionnelle déclaré est de 80 %.

En réponse aux points faibles

Recouvrement avec la spécialité APAS de L'UFR STAPS.

Les différences ont été expliquées, dans la réponse aux points faibles de la mention.

En résumé :

- nécessité d'un tronc commun fort sur les deux piliers de la mention Proj&Ter, c'est-à-dire la conduite de projet et le territoire ;
- peu d'éléments communs partagés avec la mention STAPS dans le regard sur l'objet sport au sens large ;
- un des parcours de la spécialité, axé sur le sport de loisir et l'événementiel à des fins d'attractivité, ne serait plus crédible dans une configuration plus axée « sport et santé ».
- la formation à ces nouveaux métiers d'ensembliers dans le domaine de l'activité physique et de la santé dans le parcours PAPS s'enrichit du parcours MCS avec lequel elle partage des enseignements.
- le bassin de recrutement n'est pas exclusivement local puisque que deux parcours hautement spécialisés dans le développement des territoires sont offerts. Ce recrutement n'est pas uniquement disciplinaire puisque sont accueillis, au sein de la spécialité, et donc des deux parcours qui la compose, des étudiants non seulement de STAPS mais également de communication, de gestion, de sciences sanitaires et sociales, de sociologie,... ayant une sensibilité pour les activités physiques et sportives.

Réponse commune des responsables des spécialités APA-S de la mention STAPS et CP2ST de la mention Proj&Ter

Suite aux évaluations différentes de l'AERES pour le master STAPS et Proj&Ter, nous souhaiterions apporter des éléments de réponse aux commentaires qui soulignent des points communs entre les deux formations.

La spécialité APA-S dans la présente version (modifiée suite aux critiques de l'AERES) a vocation à former des intervenants et concepteurs de programme en APA-S. Ces professionnels travailleront auprès de personnes âgées et de patients victimes d'atteintes neurologiques dans le cadre de préventions secondaire et tertiaire (prise en charge par les activités physiques adaptées). La spécialité CP2ST du master Proj&Ter, quant à elle, forme des chefs de projets territoriaux qui ont pour vocation d'accompagner des politiques publiques ou privées visant au développement des territoires et qui utilisent le levier des APS. Le parcours PAPS de la spécialité CP2ST utilise un tel levier à des fins de santé et de prévention primaire.

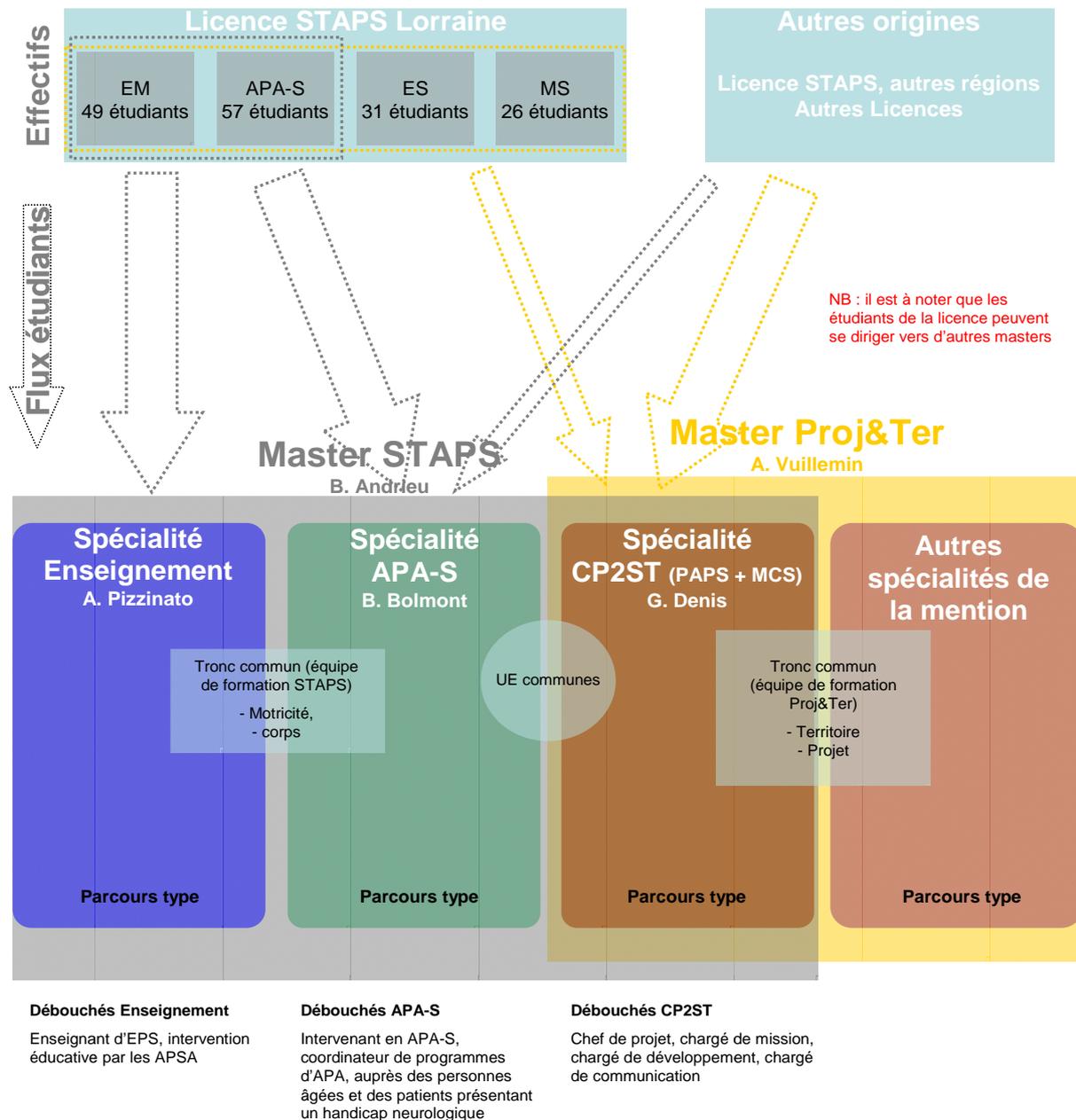
Par voie de conséquence, les contenus de formation de ces deux spécialités sont clairement distincts. Bien que l'on puisse trouver des UE communes en M1 (S7, voir plus bas), il est difficile de mettre en commun les autres contenus sans dénaturer les cœurs de métier, supportés par des fiches RNCP différentes, auxquels les étudiants se destinent.

Dans ce contexte, et suite à la demande d'un positionnement cohérent du schéma de formation en activités physiques et santé, nous proposons une articulation des deux spécialités APA-S et CP2ST qui permettra à la fois de respecter les identités des deux spécialités et d'améliorer leur lisibilité pour les étudiants et pour les employeurs, ainsi que le positionnement des deux formations aux plans régional et national.

Architecture

L'architecture proposée, telle que représentée dans le schéma ci-dessous, après concertation entre les différentes instances de l'Université de Lorraine, permet de rapprocher les formations du domaine du sport dans la mention STAPS tout en respectant la nécessité pour CP2ST de la mention Proj&Ter, de s'appuyer fortement sur d'autres disciplines constituant ses fondamentaux : le territoire et la conduite de projets. Elle a également le mérite de préserver la lisibilité des deux diplômes, identifiés notamment au plan national pour APA-S.

- le master STAPS comprend trois spécialités : Enseignement, APA-S et CP2ST.
- le master Proj&Ter comprend trois spécialités : FAD2T, VTT et CP2ST.
- la spécialité CP2ST est commune aux deux mentions STAPS et Proj&Ter.



NB : il est à noter que les étudiants de la licence peuvent se diriger vers d'autres masters

Deux UE sont communes aux spécialités APA-S et CP2ST au semestre 7 (aménagement urbain, accessibilité et activités physiques ou sportives sur 30h et connaissance des institutions, des politiques et des dispositifs en sport et sport-santé sur 30h).

Les passerelles se faisant normalement naturellement entre les différentes spécialités d'une même mention seront faites au cas par cas entre les spécialités APA-S et CP2ST en fonction du projet personnel et professionnel de l'étudiant, sur contrat pédagogique validé par les équipes pédagogiques respectives des deux spécialités. De même, pour permettre une personnalisation des parcours, les UE de la spécialité CP2ST seront proposées en option, sur contrat pédagogique validé par l'équipe pédagogique, aux étudiants de la spécialité APA-S ; et inversement.

L'inscription administrative à la spécialité CP2ST se fera indifféremment dans l'une ou l'autre mention STAPS et Proj&Ter, en fonction du choix de l'étudiant vraisemblablement selon sa licence d'origine.

Le jury de la mention STAPS comprendra de droit le responsable de la mention Proj&Ter et le jury de la mention Proj&Ter comprendra de droit le responsable de la mention STAPS.

L'adossement à la recherche est beaucoup trop restreint.

Ce master est un master professionnalisant qui ne débouche que très rarement sur une thèse. Un travail est néanmoins réalisé pour développer cet appui recherche avec l'arrivée d'un nouveau MCF (échange de poste)

intéressé par le marketing territorial est de nature à renforcer la collaboration avec le laboratoire CEREFIGE (EA 3942 Centre européen de recherche en économie financière et gestion des entreprises). Actuellement, cette collaboration est réalisée par le Prof. B. Walliser, responsable d'une UE du parcours MCS. Elle n'a pas été indiquée dans le dossier initial car elle n'est pas finalisée, dans l'attente de l'arrivée du nouveau MCF, qui pourra l'étendre aux travaux de recherche de ce laboratoire. Le parcours PAPS, a reçu quant à lui l'appui du laboratoire APEMAC, composé de 3 équipes, et qui a privilégié, en plus, 6 axes de recherche transversaux à ces 3 équipes dont un est intitulé « activité physique » et est animé par Anne Vuillemin, porteur de la mention Proj&Ter.

Absence de centrage des objectifs et des métiers auxquels la spécialité veut former.

Le manque de lisibilité dans le dossier à ce sujet est à déplorer car la spécialité considère être sur un marché de niche qui correspond aux attentes du milieu sportif et de sa quête vers le professionnalisme et aux attentes des collectivités territoriales qui ne négligent plus les leviers du sport. Confrontés à des exigences plus fortes des principaux bailleurs de subventions, les acteurs du sport, au sens large, découvrent la difficulté à élaborer des projets rigoureux, solidement argumentés et à trouver des financements « avec retour sur investissement ». Ils découvrent également la complexité du pilotage des projets qu'ils ont construit, avec la prise en compte des enjeux du territoire dans lequel ils se trouvent, la concurrence des acteurs. Les **projets sportifs territoriaux**, qu'ils soient menés par des collectivités, des agences, des institutions, des associations, nécessitent des cadres rompus à cette complexité, à ces exigences de communication et de financement, capable d'agir pour le plus grand bien du territoire mais également pour le développement du sport.

L'objectif de la spécialité est tout entier dans cette bivalence. Mais le sport est un champ beaucoup trop vaste et différencié pour fonder une professionnalisation crédible. C'est la raison pour laquelle la spécialité abrite deux parcours correspondant à deux logiques sociales et économiques distinctes, y compris au niveau des acteurs qui la gouvernent.

Le parcours Management et Communication en Sport (MCS) s'intéresse aux leviers permettant de générer des services à la population sur un territoire donné et sur la manière de les promouvoir dans un but d'attractivité. C'est pourquoi ses mots clés sont : équipements structurants, services (si possible innovants) qui peuvent s'y dérouler, communication promotionnelle (et notamment par l'événementiel).

Si le premier parcours est sur une dimension de loisir et d'animation de la cité, le parcours Promotion de l'Activité Physique pour la Santé (PAPS) cible le bien-être par les activités physiques et sportives, la nécessité de le promouvoir dans les politiques sanitaires et sociales, la nécessité de l'organiser sur un territoire, la nécessité de raisonner sur l'aménagement de la cité.

Ces deux parcours partagent des compétences communes (l'organisation, la compétence, le service) et des leviers identiques (exemples : événementiel à des fins de promotion de la santé, communication, vision entrepreneuriale).

La spécialité forme donc des **chefs de projets territoriaux** capables d'activer les leviers du sport au sens large, ceci dans deux dimensions.

Saupoudrage des contenus d'enseignement.

Pour le parcours MCS : toutes les UE concourent à répondre à la question « Comment les leviers sportifs peuvent accompagner le développement des territoires, leur attractivité et leur valorisation ? » :

- conception, implantation, management des sites et équipements sportifs structurants
- promotion et valorisation du territoire notamment par l'événementiel sportif structurant.

Les objectifs du parcours MCS	Logique des UE de M2	M1 : se doter d'outils et de démarche
Comment le sport peut accompagner le développement des territoires : QUELS LEVIERS ?	<ul style="list-style-type: none"> - Le levier des aménagements et des équipements : de la proximité au structurant - Le levier du tourisme (CP 38.113) - L'innovation par le sport dans les services à la population (CP 38.114) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le sport et le territoire : quel mariage ? (CP 18.101 : Connaissances des institutions et des acteurs des territoires) - La ville et les APS : comment s'intègrent les APS dans l'espace urbain (CP 18.103) - Les services sportifs à la population : comment s'organisent les prestataires en services sportifs (CP 18.105)
Comment promouvoir l'attractivité d'un territoire et le valoriser ?	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer le sport aux démarches de communication territoriale (CP 38.110). De la communication institutionnelle au marketing territorial (CP 38.111) - L'événementiel sportif structurant (CP 38.112 + 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de la communication et du marketing territorial (CP 18.102)

Pour le parcours PAPS : toutes les UE concourent à répondre à la question « Comment les organisations locales, régionales, nationales peuvent-elles utiliser le levier des activités physiques et sportives APS à des fins de santé, et plus particulièrement de santé publique ? » :

- promotion, développement et coordination des activités physiques et sportives favorables à la santé (en population générale ou pour une population ciblée / en milieu professionnel, sanitaire, social ou de loisir).

Les objectifs du parcours PAPS	Logique des UE de M2	M1 : se doter d'outils et de démarche
Comment organiser les activités physiques favorables à la santé sur le territoire : QUELS LEVIERS ?	<ul style="list-style-type: none"> - Le levier des politiques (CP 38.101) - Le développement des APS favorables à la santé sur les territoires (CP 38.104) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le sport et le territoire : quel mariage ? (CP 18.101 : Connaissances des institutions spécifiques et des acteurs des territoires) - La ville et les APS : comment s'intègrent les APS dans l'espace urbain (CP 18.103)
Comment promouvoir les activités physiques et sportives favorables à la santé ?	<ul style="list-style-type: none"> - L'éducation pour la santé et la promotion de la santé au service de la promotion des APS (CP 38.102) - Les démarches de promotion de l'activité physique (CP 38.103), en milieu professionnel (CP 38.105) - Evaluer les projets de promotion de l'activité physique (CP 38.106) 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de la communication et du marketing territorial (CP 18.102) - Connaissance des effets de l'activité physique et de la sédentarité sur la santé (CP 18.104)

Absence de formation continue et de relations internationales.

Effectivement, peu de demande de formation continue sont formulées mais un véritable accueil spécifique aux besoins de cette population n'a pas été organisé, et une amélioration est vivement souhaitée à l'avenir, notamment au moyen d'une communication spécifique.

Un des enjeux est de développer les collaborations internationales avec des institutions membres de réseaux dans le domaine des activités physiques et sportives : EN3S (<http://www.en3s.org>) et INSHS (<http://www.eusponet.com>);

La Faculté du Sport est partenaire d'un projet, piloté par la République Tchèque, qui a été déposé dans le cadre du programme "Lifelong Learning" de la commission européenne (en attente de réponse). Le projet INJOYPA (International Master Joint Degree in Healthy Lifestyle through Physical Activity) vise à développer un master conjoint impliquant 6 pays : République tchèque, Norvège, Espagne, Portugal, Angleterre et France.

Par ailleurs, Anne Vuillemin est membre du réseau européen de promotion de l'activité physique à des fins de santé (HEPA-Health Enhancing Physical Activity : <http://www.euro.who.int/hepa>) et du réseau international de promotion de l'activité physique à des fins de santé (Agita Mundo : <http://www.agitamundo.org>).

Enfin, la spécialité participera à la réalisation d'un Institut lié à « l'urbanisme et à l'aménagement » au sein de la Grande Région autour d'une identité transfrontalière partagée : la question de la transformation urbaine et des territoires. Plusieurs thématiques seront privilégiées au sein de cet institut et notamment celle de l'utilisation des activités physiques et sportives dans les domaines du loisir et de la santé.

Argumentaire en réponse à l'avis porté sur la spécialité FAD2T

En réponse aux points faibles

a) Adossement à la recherche réduit et monodisciplinaire, avec peu d'impact sur la formation à la recherche et une absence de poursuite en doctorat

- La spécialité FAD2T appuie ses enseignements plus spécialement à la formation par et à la démarche de recherche qu'elle propose à ses étudiants sur un double ancrage scientifique :

- **L'Equipe Activité, Travail, Identité Professionnelle (ATIP) du Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Education et de la Communication (LISEC).** Ses principaux chantiers concernent la valorisation des parcours, la formation tout au long de la vie, la professionnalisation des acteurs.

L'Equipe ATIP vise à éclairer ces différentes thématiques avec une attention particulière portée aux questions vives portées par les acteurs des territoires : les questions de l'emploi, des reconversions, de la formation, en lien avec les enjeux du développement social et territorial. Les enseignements de spécialité consacrés à la méthodologie de recherche, à l'observation et l'analyse des situations et à l'accompagnement du Travail d'Etude et de Recherche sont assurés par Nathalie Lavielle-Gutnik et Anne Flye Sainte Marie (Responsable de la Spécialité), membres de l'équipe ATIP.

- **le Laboratoire Lorrain en Sciences Sociales (2L2S) du Groupe de Recherche sur l'Education et l'Emploi (GREE),** qui réunit des chercheurs en sciences sociales et économiques. Ses travaux portent sur les politiques publiques – politiques de l'emploi et politiques sociales, éducatives, culturelles, urbaines – et sur les formes de mobilisation des acteurs qui y répondent.

- Ces travaux sont menés à l'échelle de la Grande Région (Luxembourg, Belgique, Sarre) et s'attachent ainsi plus particulièrement aux réalités et aux problématiques transfrontalières. Jean-Luc Deshayes, co-responsable de la spécialité, est porteur, au titre du 2L2S, de l'axe de recherche « Frontières, Territoires, Echanges » de la Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine. Dans le cadre de cet axe de recherche, est engagé le montage d'un projet Région-Etat de création d'un réseau interdisciplinaire de chercheurs et d'acteurs du territoire « Etudes rurales ».

- La préparation de nos étudiants à l'exercice de la recherche dans le champ des sciences humaines et sociales est présente dans les contenus de notre spécialité à travers deux UE du M2, à savoir les UE CP 38.301 « Analyse de l'activité et des situations » et CP 38.302 « Recueil et analyse des données », UE venant prolonger les UE de formation aux méthodes de recherche proposées dans le tronc commun du M1. Pour l'écriture de leur mémoire, les étudiants explorent une problématique reliée au contexte professionnel ou de stage en mobilisant les méthodes de recherche en Sciences Humaines et Sociales et en menant des lectures dans la littérature scientifique.

Reconnaissons cependant que cette formation à l'exercice de la recherche, qui peut encourager la poursuite d'études en doctorat, entre en tension avec les aspirations de nombre d'étudiants en formation initiale à rentrer rapidement sur le marché de l'emploi après un cursus universitaire de plusieurs années. Le stage joue à cet égard le rôle d'une première expérience professionnelle que les étudiants cherchent souvent à valoriser rapidement dans leur recherche d'emploi.

Du côté des étudiants en formation continue, les enjeux sont fréquemment d'obtenir un niveau de qualification permettant de sécuriser la situation professionnelle (mise à équivalence du niveau effectif de responsabilité et du niveau de certification) et/ou d'étayer un projet d'évolution professionnelle. Certains d'entre eux sortent cependant du Master avec une perspective à moyen terme de poursuite d'études.

Pour développer l'orientation d'étudiants vers la poursuite d'études en doctorat en fonction des projets professionnels exprimés par les étudiants avant l'entrée en M2, en lien avec les orientations de mutualisation de recherches avec les chercheurs d'autres disciplines développées par la Mention Proj&Ter, nous proposerons un parcours recherche comportant un stage en laboratoire de recherche qui sera consacré au suivi ou à l'évaluation de projets territoriaux.

b) Trop peu de professionnels impliqués dans la formation

Le document initial de présentation de la spécialité ne reflète pas **la diversité des intervenants venant du monde professionnel participant aux enseignements de la spécialité FAD2T en M1 et en M2** : ce sont, en effet, entre 25 et 30 professionnels qui interviennent dans les différentes UE, pour des enseignements d'une durée variable (entre 3h et 12 heures, selon les intervenants).

Ces intervenants réguliers au sein de la spécialité FAD2T appartiennent à différents champs professionnels :

- l'insertion (responsable PLIE ou maison de l'emploi, représentants du secteur de l'économie sociale et solidaire)
- la formation (responsables pédagogiques IRTS Lorraine, CEFIS Luxembourg...)
- le développement territorial (chargés de projets du Carrefour des Pays Lorrains, chargés de mission collectivités territoriales et d'agences d'urbanisme, délégué du préfet chargé de la politique de la ville, responsables de dispositifs – CUCS, réussite éducative... –)
- le montage de projets européens ou transfrontaliers
- et autres domaines concernés : le travail social, l'action culturelle, l'éducation populaire, l'action associative dans les domaines de l'interculturel, du handicap, de la santé, du tourisme, du patrimoine, du développement économique....

Cette équipe est régulièrement enrichie de nouveaux intervenants en vue de préparer les étudiants à prendre en compte de nouvelles thématiques comme celles du développement rural, du développement durable, de l'économie sociale et solidaire...

Par ailleurs, l'accompagnement des mémoires de M2 est assuré par une équipe de guidants comportant six enseignants-chercheurs et douze professionnels, ceux-ci étant titulaires à minima d'un M2 en sciences humaines et sociales.

Profil des guidants non universitaires :

- cadres pédagogiques de l'IRTS (3)
- cadres du CG 54 ou CG 57 (3)
- cadre de la Direction Régionale de Pôle Emploi
- Directrice du Carrefour des Pays Lorrains
- Directeur de l'Institut Régional d'Ingénierie Sociale
- Professeur Education Nationale
- Directeur du Centre de Formation Interculturelle et Sociale (Luxembourg)
- Directeur de Maison Familiale Rurale

c) Une place insuffisante faite à l'enseignement des langues

L'enseignement des langues est pris en compte en tronc commun dans le cadre des enseignements optionnels d'anglais en M1 (CP 16.2) et en M2 (CP 36.2). Il repose sur les moyens d'autoformation proposés par l'Université de Lorraine, ressources également disponibles pour d'autres langues que l'anglais.

Recommandations pour l'établissement

Diversification de l'équipe de formation

cf point b) ci-dessus

Renforcement et diversification de l'équipe de formation

cf point a) ci-dessus

Mise en place de partenariats avec master de géographie

- **La mutualisation de plusieurs UE** est prévue en tronc commun, notamment ce qui concerne le diagnostic territorial (CP 12.1 en M 1) et en spécialité, autour des dimensions transfrontalières et « grand-régionales » (CP 18.303 en M1 ; CP 38.303 en M2).
- **La mutualisation de projets tutorés et de stages** entre étudiants du Master Proj&Ter et étudiants de géographie sont également prévues. Des terrains communs (ESCH-BELVAL) existent déjà. Les modalités de ce partenariat avec les géographes sont décrites dans le texte concernant la mention.

Argumentaire en réponse à l'avis porté sur la spécialité VTT

En réponse à l'appréciation de la spécialité

Cette spécialité apparaît comme trop isolée dans l'offre de formation de l'établissement et des autres spécialités de la mention.

La spécialité n'est pas isolée des autres spécialités de la mention.

Ses enseignants organisent et pilotent pédagogiquement le module dédié à la conduite de projets en milieu complexe et assurent l'ingénierie pédagogique des ateliers d'innovation liés, thématique qui constitue la clé de voute du master.

La spécialité constitue une des déclinaisons possibles des projets pouvant être menés.

Par ailleurs, plusieurs enseignants de la spécialité interviennent en M1, notamment dans le cadre des projets tuteurés (Challenges GAIA) qui permettent la détection des étudiants de M1 susceptibles d'intégrer le M2 VTT.

La formation est adossée à quatre laboratoires dans lesquels les problématiques de l'urbanisme sont clairement identifiées. Cependant, les poursuites en doctorat sont très faibles (entre zéro et un étudiant(e) par an).

Dans le cadre de la spécialité, il apparaît qu'effectivement les poursuites en doctorat sont faibles. En effet, la majorité des étudiants souhaitant intégrer le monde professionnel, ceux-ci préfèrent occuper un emploi qui constitue souvent le prolongement de leur stage.

Cependant, suite à cette remarque de l'AERES, la spécialité, en conformité avec les orientations prises par la mention, participera au parcours pour et par la recherche au second semestre de M2.

La spécialité n'est pas reconnue par l'Association pour la formation et la recherche en aménagement-urbanisme et ne peut donc se situer au sein des réseaux des instituts d'urbanisme. On note des recouvrements partiels avec le master de géographie.

Des éléments de réponse ont été apportés dans la réponse à la mention (pages 3 et 4).

L'essentiel des unités d'enseignement de la spécialité est dispensé en deuxième année de master. Le volume de formation dans cette spécialité apparaît faible pour former des spécialistes de projets urbains.

Pour l'AERES, le volume horaire de la formation apparaît faible pour former des spécialistes du projet urbain.

Il faut rappeler que l'objectif de la mention est d'apporter à ses étudiants les outils de méthodologie pour la réalisation de projet complexes en lien avec les territoires mais non pas uniquement des projets urbains.

Les étudiants, de par leur formation initiale, ont pu aborder, dans le cadre de leurs disciplines d'origine, la question du projet urbain. L'objectif de la spécialité est ici d'aller plus loin et de permettre :

- de leur donner une vision globale de la conduite du projet, au-delà d'une vision compartimentée et corporatiste du sujet,
- d'appliquer des méthodologies nouvelles, efficaces (ou même parfois expérimentales).

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs appartenant à huit sections du CNU, ainsi que d'architectes. Cependant, il est regrettable qu'aucun enseignant-chercheur spécialiste en aménagement de l'espace et urbanisme et en géographie physique, humaine, économique et régionale (24ème et 23ème sections du CNU) ne soit intégré à cette équipe.

Cette remarque ne concerne pas la spécialité puisqu'un enseignant de la formation appartient bien à la section 23.

Par ailleurs, la mutualisation proposée avec la Mention Géographie assure de façon pérenne la présence d'enseignants des 23ème et 24ème sections au sein de la mention.

On notera par ailleurs la présence d'enseignants-chercheurs en provenance de l'ENSarchitecture de Nancy travaillant dans les domaines précités.

Il est déclaré un taux d'insertion professionnelle proche de 100 %. Au regard des taux d'inscrits en M2, d'étudiants(es) venant d'autres formations (70 à 80 %), il semblerait que l'accueil de professionnels en formation continue, notamment architectes, soit important, mais aucune donnée chiffrée précise n'est fournie à ce sujet.

Les profils des étudiants accueillis dans le cadre de la formation continue sont les suivants:

- 2005-2006: Société Lorraine d'Economie Mixte d'aménagement urbain (SOLOREM)
- 2007-2008: Chambre d'agriculture + ONF
- 2008-2009: France Telecom + Conseil Régional de Lorraine
- 2009-2010: IGN
- 2010-2011: Ministère de la Défense (3 personnes)
- 2011-2012: Conseil Régional de Lorraine et Sans emploi

Jusqu'à présent, ce sont plutôt des ingénieurs et des administrateurs qui ont demandé à suivre le cursus en formation continue. La formation continue des architectes est encore peu développée et les membres de la profession réalisent généralement des formations de très courte durée en parallèle de leur activité professionnelle.

Les débouchés et les recrutements semblent réduits au niveau local.

Débouchés par typologie

Typologie de structure d'emploi	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Administration d'Etat		2	3
Collectivités locales	4	2	1
Etablissements publics intercommunaux	5	1	2
Etablissements publics	3	1	
Entreprises (bureaux d'études, urbanisme, mobilité performance énergétique, numérique)	4	1	3
Agences d'urbanisme		1	2
Associations	1		
Doctorat		1	
En recherche d'emploi	1	3	1
Non communiqué	0	5	9

Les candidatures à l'entrée dans la formation sont environ de 80 demandes par an (1/3 en provenance de Lorraine, 1/3 hors Lorraine et 1/3 hors UE, principalement Maghreb et Asie).

Les statistiques prouvent l'existence d'un recrutement international :

2005-2006: une étudiante turque + 1 étudiante chinoise

2006-2007: 1 étudiant libanais, 1 étudiant sénégalais, 1 étudiante chinoise

2007-2008: 1 étudiant chinois

2008-2009: 2 étudiants sénégalais, 1 étudiant algérien

2009-2010: 1 étudiant sénégalais, 1 étudiante arabe

2010-2011: 1 étudiante arabe

2011-2012: 1 étudiant algérien

Avec l'arrivée de l'ENSArchitecture au sein de la formation, le recrutement hors Lorraine et à l'international sera facilité par le rayonnement de l'établissement au plan international (plus de 30 conventions internationales)

Très peu d'étudiants(es) semblent avoir accès à la fonction publique territoriale.

Le concours d'ingénieur territorial est fermé depuis plusieurs années aux formations qui ne sont pas des formations menant directement à des diplômes en architecture ou en ingénierie. Les masters d'urbanisme français en général sont donc tout autant que le master Proj&Ter exclus du bénéfice du concours.

Pour les ingénieurs et architectes diplômés, l'accès au concours est possible, la formation apportant une préparation à la réussite du concours.

Concernant l'accès à la fonction publique territoriale, la formation n'a pas pour objectif principal de former des fonctionnaires territoriaux mais des chefs de projets par nature amenés à évoluer institutionnellement, fonctionnellement, thématiquement et géographiquement au fur et à mesure de la réalisation de leurs projets. Ces chefs de projet participent à une administration de mission au sein de structures publiques, certes mais également de structures parapubliques (chambres consulaires) et privées (grandes entreprises, agences d'urbanisme).

Dans les faits, de nombreux étudiants sont intégrés après validation de leur diplôme au sein de collectivités territoriales en prolongement de leurs stages.

En réponse aux points faibles

Faible niveau de formation à la recherche et trop grande dispersion des liens avec la recherche

Dans le cadre de la spécialité, il apparaît qu'effectivement les poursuites en doctorat sont faibles. En effet, la majorité des étudiants souhaitant intégrer le monde professionnel, ceux-ci préfèrent occuper un emploi qui constitue souvent le prolongement de leur stage.

Cependant, suite à cette remarque de l'AERES, la spécialité, en conformité avec les orientations prises par la mention, participera au parcours pour et par la recherche au second semestre de M2,

Relations inexistantes avec les autres spécialités et les autres mentions concernées par le projet urbain

La spécialité n'est pas isolée des autres spécialités de la mention.

Ses enseignants organisent et pilotent pédagogiquement le module dédié à la conduite de projets en milieu complexe et assurent l'ingénierie pédagogique des ateliers d'innovation liés, thématique qui constitue la clé de voute du master.

La spécialité constitue une des déclinaisons possibles des projets pouvant être menés.

Par ailleurs, plusieurs enseignants de la spécialité interviennent en M1, notamment dans le cadre des projets tutorés (Challenges GAIA) qui permettent la détection des étudiants de M1 susceptibles d'intégrer le M2 VTT.

Recrutement limité d'étudiants(es) et peu de place donnée aux relations internationales

Le recrutement limité d'étudiants a toujours été présenté comme une démarche volontaire de la formation afin de présenter un encadrement performant des étudiants.

La réponse apportée par la mention au sujet des relations internationales et rappelée ci-dessous vaut pour les trois spécialités de la mention :

La mention Proj&Ter se donne pour objectif de participer à la réalisation d'un Institut lié à l'urbanisme et à l'aménagement au sein de la Grande Région autour d'une identité transfrontalière partagée : la question de la transformation urbaine et des territoires.

L'intégration de l'ENSarchitecture à la mention permettra la participation de celle-ci à cette démarche qui fait partie de ses objectifs clairement affichés dans le cadre de sa propre évaluation auprès de l'AERES.

Par ailleurs, l'ENSarchitecture de Nancy, disposant de plus d'une trentaine de conventions internationales, sera en mesure de favoriser le rayonnement de la formation à l'international, la formation VTT étant désormais intégrée à son offre de formation.